

# UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

**Date des élections: 16 juin 1974**

## **But de la consultation**

Renouvellement de l'ensemble des membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

## **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement bicaméral de l'Union soviétique, le Soviet suprême, se compose du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités.

Le Soviet de l'Union est fort de 767 membres élus par les citoyens soviétiques au niveau de la circonscription, à raison de un Député pour 300 000 habitants.

Le Soviet des Nationalités est formé de 750 membres élus par les citoyens soviétiques au niveau des Républiques fédérées, des Républiques autonomes, des Régions autonomes et des Arrondissements nationaux, à raison de 32 Députés pour chaque République fédérée, de 11 Députés pour chaque République autonome, de 5 Députés pour chaque Région autonome et de un Député pour chaque Arrondissement national.

Les membres des deux Chambres sont élus avec **un** mandat de 4 ans.

## **Système électoral**

Est électeur, tout citoyen soviétique, de l'un ou l'autre sexe, âgé de 18 ans à l'exception des prisonniers et des aliénés officiellement reconnus comme tels.

Les listes électorales sont dressées au niveau de la ville, de l'arrondissement, de la commune ou du village par les comités exécutifs des Soviets; elles sont révisées avant chaque élection. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Est éligible au Soviet suprême, tout électeur âgé de 23 ans. Une fois élu, le Député continue d'exercer sa profession.

Le droit de présenter des candidats appartient aux organes centraux, républicains, régionaux et locaux des organisations publiques (parti, syndicat, coopérative, organisation de la jeunesse, etc.), aux Soviets des travailleurs, aux réunions générales des employés d'entreprises et d'administrations, aux travailleurs agricoles des *kolkhozes* et aux militaires. La désignation des candidats se fait au terme d'une discussion sur leurs capacités. Des conférences préélectorales ont lieu dans chaque circonscription au cours desquelles

les représentants des travailleurs et des organisations publiques obtiennent le soutien des électeurs pour une seule candidature parmi celles présentées. Les candidats qui n'ont pas été agréés lors de la conférence préélectorale de la circonscription retirent leur candidature d'eux-mêmes, à moins que cela ne soit fait par l'organisation qui les avait présentés. C'est donc un choix des meilleurs candidats qui est présenté par le Parti communiste et les organisations qui travaillent en collaboration, ce qui permet à ces candidats de s'assurer un soutien populaire massif.

Les Députés du Soviet suprême sont élus au scrutin uninominal majoritaire, à raison de un par circonscription. Pour être élu, tout candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés dans sa circonscription par au moins la moitié des électeurs inscrits.

Lorsqu'un siège devient vacant au Soviet suprême en cours de législature, il est procédé, dans les 2 mois, à une élection partielle dans la circonscription concernée.

#### Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Le 23 mars 1974, le Présidium du Soviet suprême a fixé au 16 juin 1974 la date des élections. Selon la Loi électorale, la campagne ne peut pas commencer plus de 2 mois avant le jour du scrutin.

Compte tenu du mode populaire de désignation, les candidats au Soviet suprême ont été sélectionnés à l'échelle locale grâce à un processus s'étalant sur plusieurs mois et en tenant compte de la nécessité de désigner des femmes, des candidats sans parti et des personnes de différentes professions, cela afin de renforcer la représentativité du Soviet suprême. A la date du 10 juin, un candidat avait été choisi pour chacune des 1 517 circonscriptions.

Dans un message publié le 18 mai 1974 par tous les journaux soviétiques, le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique a demandé aux électeurs de participer en masse au scrutin, faisant observer que cette participation marquerait clairement l'approbation et le soutien accordés par le peuple à la politique intérieure comme à la politique extérieure du Parti et du Gouvernement soviétique. En évaluant ses réalisations depuis les dernières élections (1970), il a souligné que la ligne tracée par le Parti en matière de politique intérieure, le neuvième Plan quinquennal et le Programme pour la paix adopté par le Congrès du Parti étaient mis en œuvre de façon satisfaisante. Il a notamment souligné les progrès accomplis dans le domaine de l'agriculture et l'augmentation du revenu par habitant.

Parmi les candidats du *Politburo* du Parti communiste, M. Leonid Brejnev, dirigeant du Parti, a mis l'accent sur les questions de politique étrangère, détente et coexistence pacifique, les considérant comme les thèmes significatifs

de la campagne, tandis que M. Alexandre Chelepine, Président du Conseil des syndicats, a estimé que, bien que les efforts des Soviétiques aient permis d'établir une base solide pour la détente, les forces d'opposition continuent d'être actives ; il a déclaré : « Votre Parti fera tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer notre capacité de défense. » M. Andrei Gromiko, Ministre des Affaires étrangères, a fait valoir les récents succès obtenus en matière de politique étrangère et a souligné l'importance capitale de la détente soviéto-américaine et des négociations en cours. Au cours de la campagne électorale, les moyens de communication de masse ont rendu largement compte de ce genre de discours.

Tous les candidats, parmi lesquels 421 (27,8 %) sans parti, ont été élus le 16 juin. Il était prévu que, lors de sa session d'été, le Soviet suprême se réunisse en vue d'approuver la formation du nouveau Gouvernement.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Soviet suprême

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	161 724 222
Votants . . . . .	161 689 612 (99,98 %)

#### *Soviet de l'Union*

	Suffrages obtenus par les candidats		Suffrages négatifs	Bulletins nuls	Nombre d'élus
	en chiffres	en %			
RSFS de Russie . . . . .	88 965 136	99,68	286 514	37	423
RSS d'Ukraine. . . . .	33 913 825	99,95	16 686	—	150
RSS de Kazakhie. . . . .	7 712 219	99,83	13 001	2	39
RSS de Biélorussie . . . . .	6 166 609	99,95	3 215	—	28
RSS d'Ouzbékïe . . . . .	6 163 173	99,93	4 229	3	35
RSS de Géorgie . . . . .	2 946 871	99,99	380	(i)	15
RSS d'Azerbaïdjan . . . . .	2 647 762	99,98	549	4	15
RSS de Moldavie. . . . .	2 350 773	99,95	1 160	—	11
RSS de Lituanie . . . . .	2 135 628	99,98	416	5	10
RSS de Lettonie . . . . .	1 734 917	99,96	681	4	7
RSS de Kirghizie. . . . .	1 609 576	99,87	2 096	1	9
RSS de Tadjikie . . . . .	1 504 984	99,92	1 201	—	5
RSS d'Arménie. . . . .	1 386 568	99,98	336	—	7
RSS de Turkménïe . . . . .	1 132 007	99,93	803	—	(i)
RSS d'Estonie . . . . .	985 911	99,86	1 397	19	4
URSS . . . . .	161 355 959	99,79	332 664	84	767

## Soviet des Nationalités

	Suffrages obtenus par les candidats		Suffrages négatifs	Bulletins nuls	Nombre d'élus	
	en chiffres	en %				
15 RépubUques fédérées.	161443	605	99,85	245 750	89	480
20 Républiques autonomes . . . . .	12 146	943	99,68	38 661	4	220
8 Régions autonomes . . .	1 187	822	99,72	3 293	1	40
10 Arrondissements nationaux. . . . .	667	085	99,72	1 892		10
						750

## 2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Ouvriers . . . . .	498
Agriculteurs (kolkhoziens). . . . .	271
Travailleurs intellectuels . . . . .	748
	1517

## 3. Répartition des parlementaires par sexes

	Soviet de l'Union	Soviet des Nationalités	Total
. . .	533	509	1042
. . .	234	241	475
	767	750	1517

## 4. Répartition des parlementaires par classes d'âge

23-30. . . . .	279
31-40. . . . .	280
41-50. . . . .	426
51-60. . . . .	331
60 et plus. . . . .	201
	1517